



# 08

## BOURSE FRENCH TECH EMERGENCE

LE PLAN DEEP TECH 2019-2023 : PRÈS DE 800 M€ POUR ACCOMPAGNER LA MATURATION ET LA VALIDATION TECHNICO-ÉCONOMIQUE DES PROJETS DE R&D JUSQU'À LA PRÉ-INDUSTRIALISATION.



### BÉNÉFICIAIRES

Start-up et  
jeunes entreprises

### FORME DE L'AIDE

jusqu'à 90 K€ en  
subvention

### INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 70%  
(des dépenses engagées)

### COMMENT RECONNAITRE UN PROJET DEEP TECH?

L'expression **Deep Tech** est de plus en plus répandue. Elle désigne les travaux des entreprises qui visent à proposer des produits ou services en **repoussant les frontières technologiques** grâce à **des avancées scientifiques**. Les ruptures qui en découlent sont susceptibles d'impacter tous les domaines de l'économie.

Les projets doivent apporter **une réponse aux nouveaux défis sociétaux** (transition énergétique, transports intelligents, santé pour tous, agriculture durable, intelligence artificielle...) et **reposer sur des technologies ou des combinaisons de technologies** :

- **Issues de la recherche académique/scientifique** et/ou s'appuyant sur une équipe en lien avec le monde scientifique
- Présentant **de fortes barrières à l'entrée** matérialisées par **des verrous technologiques** difficiles à lever
- Caractérisées par un **go-to-market long/complex**
- Constituant un **avantage concurrentiel fortement différenciateur**.

### QUELLES ENTREPRISES?

Les jeunes entreprises, **de moins d'un an**, quel que soit le secteur d'activité économique (service, industrie, numérique), **de moins de 50 personnes et de moins de 10 M€ de chiffre d'affaires**, et portant des projets avec un fort potentiel de croissance.

### QUELS SOUTIENS?

La Bourse French Tech Emergence permet de soutenir **la phase amont des projets Deep Tech** (étude de la faisabilité technico économique, business model, évolution des usages, ergonomie-interface, design de service, tests, marketing, support technique, juridique, organisation interne de l'entreprise, de partenariats...)

L'aide est accordée sous la forme d'une **subvention plafonnée à 90 K€**, pouvant couvrir **jusqu'à 70% des dépenses éligibles prévisionnelles** (dépenses internes et externes).

ABF DÉCISIONS C'EST 

**15 ANS**  
d'expérience

**35 M€**  
d'aides publiques  
obtenues en 2018

**5**  
implantations  
en France

**32**  
collaborateurs

CONTACTEZ-MOI !

**Thomas DURRIEU**

Responsable de bureau

06 82 09 89 92

thomas.durrieu@abfdecisions.fr